

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Sylvie GROSTABUSSIAT - Gaétan DUSSOUILLEZ - Emmanuelle VINCENT

TEPOS

A l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Gaétan DUSSOUILLEZ comme délégué.

PROJETS ET TRAVAUX

Commerce de proximité/bar : les travaux avancent bien et devraient se terminer à la fin du mois.

Appartement communal : changement de locataires.

Troisième tranche du projet E-lum (éclairage public) : un montant estimatif de 15 907,73 € TTC, avec participation à hauteur de 50% du Syndicat Mixte d'Énergies, d'Équipements et de Communications du Jura (SIDEJ). La part de la collectivité est donc estimée à 7 953,86 €.

TELESKIS

Les animations organisées par « Les Entrupés » se sont bien déroulées. Jura Web TV est venu tourner.

Les deux semaines des vacances scolaires du secteur ont été bien chargées.

RESSOURCES HUMAINES

L'agent d'entretien qui intervient en mairie intervient aussi au SIVOS de La Pesse, à la Mairie de La Pesse et au SIVOS Bellecombe / Les Moussières / Les Molunes. Les collectivités ont obligation de déclarer leurs agents à la médecine du travail et de mettre en place une action sociale pour leur personnel. A l'unanimité, les membres du conseil acceptent de partager ces cotisations au prorata du temps de travail de l'agent dans chacune de ces collectivités.

MAISON BERGMANN

L'avocat de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a plaidé lors de l'audience du 21 février auprès du tribunal de grande instance de LONS LE SAUNIER. La décision du juge ne sera pas connue avant le 20 mars prochain.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Raphaël PERRIN, Président de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, est venu expliquer la démarche concernant l'étude pour le regroupement des communautés de communes du secteur, à savoir : Haut Jura Arcade, Haut-Jura Saint-Claude, Jura Sud - Pays de l'enfant, Communauté de communes Station des Rousses - Haut Jura, La Grandvallièrre. Un groupement composé des cabinets Stratorial (volet financier), Philippe Petit et Associés (volet juridique) et Acadie (volet politique) s'occupent de l'étude. Plusieurs scénarios seront proposés aux communes.

Lors de cet échange, les membres du Conseil municipal font part de leur crainte d'être « noyé » dans une très grosse communauté de communes. En effet, à l'heure actuelle, les bâtiments ou installations situés sur le territoire de la commune et dont la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a la charge ne sont pas suffisamment pris en considération.

La Salle des Dolines est prise en exemple : malgré les alertes des associations sur l'état général très sale ou sur les vitres qui ne sont plus isolées, la Communauté de Communes n'a encore rien fait. Monsieur PERRIN prend d'ailleurs note de ses remarques et va faire le nécessaire.

Les téléskis sont aussi un exemple de pris : si c'est la grosse communauté de communes qui ne gère, ne vont-ils pas être laissés à l'abandon par la suite, car tous petits et « peu rentables » pour une aussi grosse structure ?